OPCU du PRU du quartier d'Orzy

Ville de Revin

Type de mission: Pilotage et conduite de projets

Maître d'ouvrage: Ville de Revin

Coût du projet : 26,3 M€ HT

directeur de mission : Claudia Romero

Année: 2015 - 2019

Equipe: Perspectives Urbaines et Sociales

Programme: 463 démolitions, 113 reconstructions, aménagements de voiries et d'un parc paysager, réhabilitation de 3 équipements publics

Acteurs: Etat (DDT, Préfecture), ANRU, Ville de Revin, bailleurs sociaux (Habitat 08, Espace Habitat), collectivités territoriales (Région, Département)

Consultants mobilisés: Claudia Romero, Constance Milesi, Chloé Ettori

Montant de la mission: 23 420 € HT

Composantes de la mission:

- Conseil stratégique
- Etudes urbaines
- Animation partenariale
- Planification
- Outils de gestion
- Coordination inter chantiers
- Ingénierie financière
- Gestion urbaine de proximité
- Insertion par l'activité économique
- Cohésion sociale
- Concertation
- Capitalisation

Enjeux de la mission

Revin est une ville industrielle qui compte 7 371 habitants en 2013. Elle se compose de 5 quartiers, dont celui d'Orzy, classé en ZRU et comptant plus de la moitié du parc de logement social de la ville. Conventionné en juin 2014, le Projet de Rénovation Urbaine du quartier d'Orzy vise à restructurer le secteur à travers des opérations de démolition/ reconstruction, d'aménagement viaire et paysager ainsi que la réhabilitation de plusieurs équipements publics.
Afin d'accompagner les partenaires du PRU du quartier d'Orzy, la Ville de Revin a fai appel à Perspectives Urbaines et Sociales pour la poursuite d'une mission d'OPCU. A ce égard, nous avons assisté la ville à la formalisation de l'avenant de clôture, et nous veillons au respect des calendriers et des délais prévus dans la convention, à la sécurisation des financements liés aux différentes opérations ainsi qu'à l'animation et la coordination des différents acteurs du projet pour la tenue du planning général.

Contenu de la mission

- Création et actualisation d'outils de suivi et de gestion de projet permettant de veiller au respect des objectifs de la convention (modélisation des enchaînements de tâches, création de tableaux de bord de suivi opérationnel et financier, déclinaison spatiale du planning via la cartographie d'avancement).
- Analyse et gestion des risques et points de suivi particuliers (système de reporting et d'alerte)
- Co-animation de réunions de coordination opérationnelle mensuelles
- Organisation de « Revues de projet » semestrielles
- Accompagnement du porteur de projet dans la réalisation de l'avenant de clôture et dans l'anticipation et la gestion de la phase de sortie de convention.